

BILAN ANNUEL DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE/DIRECTRICES ET DIRECTEURS PROVINCIAUX Au-delà d'un signalement : protéger les enfants collectivement.

Rouyn-Noranda, le 19 juin 2025 – À l'occasion de leur 22^e bilan annuel, les directrices et directeurs de la protection de la jeunesse du Québec, aussi directrices et directeurs provinciaux (DPJ-DP), ont choisi de parler d'une seule et même voix d'une préoccupation nationale : la protection collective des enfants, au-delà des signalements.

Tout comme le rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes* (2021), l'a réitéré, la protection des enfants est une responsabilité collective. C'est avec l'engagement de chacun qu'il est possible d'assurer aux enfants les conditions nécessaires pour un développement optimal.

Les parents, premiers responsables de leurs enfants, ont besoin d'être soutenus par leur entourage (famille élargie, voisins et amis) et leur communauté (école, milieu de garde et organismes communautaires). En cas de défis particuliers, différents services sociaux plus spécifiques peuvent venir appuyer le réseau naturel des familles. Lorsque l'engagement et l'implication de tous ces acteurs ne suffit plus à assurer le développement et la sécurité d'un enfant, le DPJ doit intervenir en complément aux soutiens déjà en place.

Un recours fréquent à la DPJ

Depuis les 25 dernières années, le nombre de signalements est en forte hausse — une démonstration révélatrice que toute la société québécoise se préoccupe du bien-être des enfants. Néanmoins, la proportion de signalements retenus tend à diminuer. Cela nous indique que de nombreux enfants et familles peuvent vivre de grandes difficultés et avoir de multiples besoins, sans que ce soit nécessairement l'intervention du DPJ qui soit requise.

C'est pourquoi, au-delà d'un signalement, les enfants ont besoin que tous les adultes qui croisent leur chemin soient attentifs et prêts à agir pour eux.

Ensemble, nous devons transformer nos inquiétudes et nos limites respectives en actions collectives. Lorsqu'il est question du bien-être des enfants et de leurs familles, nous dépendons tous les uns des autres.

Pour consulter le bilan comparatif régional et provincial des signalements et des prises en charge (2024 – 2025), [cliquez ici](#).

- 30 -

Source : Sarah Charbonneau
Adjointe à la PDG – affaires publiques et relations avec les médias
08_cierrat_communications@ssss.gouv.qc.ca